Bulletin de l'Union des Physiciens

Association de professeurs de Physique et de Chimie

Compte rendu d'activité

Cette année a été, encore une fois, mouvementée et les lecteurs attentifs de notre bulletin ont pu y lire les nombreuses interventions du Bureau auprès des diverses autorités. Après avoir laissé un certain temps d'installation à nos nouveaux interlocuteurs, nous avons cherché dès le mois de mai 1986 à prendre contact avec les responsables des lycées et des collèges, tant au Cabinet du Ministre que dans les grandes Directions du Ministère, mais ces contacts ont été très difficiles à établir et restent précaires.

Avant les vacances, sur trois demandes d'audience (Cabinet du Ministre, Direction des Lycées, M^{me} Catala pour l'enseignement technique) nous n'avons reçu qu'une seule réponse, celle de M. Vinciouerra, Conseiller technique du Ministre, qui nous a reçus le 3 juin, quelques jours avant notre dernière Assemblée Générale. Au cours de cette audience nous avons surtout pu lui exposer nos idées, que nous avons ensuite résumées dans une lettre que nous lui avons adressée le 12 juin (B.U.P. n° 686, p. 1245).

A la rentrée, nous avons renouvelé nos demandes, M. Lucius, nouveau Directeur des lycées et des collèges, ne nous a toujours pas répondu mais M. Leoutre, du Cabinet du Ministre nous indiquait, dans une lettre du 6 novembre, que le moment n'était pas venu de nous recevoir (B.U.P. n° 688, p. 1517). Nous avons maintenu nos rencontres régulières avec l'Inspection Générale qui nous a reçus le 1er octobre.

De nombreux bruits de couloir couraient sur des réformes préparées par le Ministre, comme toujours quand on est privé d'informations, quand nous avons appris brutalement, par ce que le Directeur de Cabinet du Ministre considère comme une indiscrétion (le texte ne vous était pas adressé, vous n'auriez pas dû le lire) l'existence d'un projet de réforme des lycées adressé à tous les chefs d'établissement pour avis. Ce projet avait des incidences catastrophiques dans l'enseignement général mais aussi et surtout dans l'enseignement technique. Notre réaction a dû être rapide. A la suite d'une réunion extraordinaire du Bureau, nous avons adressé une lettre de protestation au Ministère et à de nombreuses personnalités (B.U.P. n° 689, p. 1657).

Je veux ici remercier encore les très nombreux collègues qui ont réagi aussi et engagé diverses actions de protestation. Nous avons pu montrer notre nombre et notre cohésion, ainsi que l'intérêt que nous portions tous à notre métier. Le Ministère semble y avoir été sensible. Nous n'avons pas été les seuls à protester, mais M. Lucius, quand nous l'avons rencontré, nous a dit que les classes F_5 et F_6 avaient été rétablies quelques jours avant que toute l'affaire avorte.

M. SAINT-SERNIN, Directeur de Cabinet du Ministre, remplacé depuis, acceptait de nous recevoir le 10 décembre, mais le projet venait d'être retiré. Cette audience ne nous a rien apporté (B.U.P. n° 590, Editorial). Puisque ce projet de réforme « n'existait pas », nous n'avons pas pu en discuter, mais du moins avonsnous fait preuve de notre existence et laissé un texte qui précisait nos idées.

Fin mars, les services de M^{me} Catala n'ont toujours pas répondu à nos demandes d'audience.

Ayant reçu pendant les vacances de Noël une réponse téléphonique à ma septième demande d'audience, nous avons pu rencontrer M. Lucius le 21 janvier. Il a commencé par regretter le manque de concertation entre nous jusqu'alors... mais nous a assuré que cette concertation allait se développer à l'avenir, et qu'en particulier il comptait nous revoir dans le courant de mars. Il nous a dit que le Ministre considérait l'Education Nationale comme une priorité de « défense nationale », qu'il n'y aurait pas de réforme Monory mais un « plan du consensus ». Les priorités restent d'amener 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat et d'augmenter la proportion des élèves faisant des études scientifiques. A ce sujet, le Ministère pense que le goulot d'étranglement se situe à l'entrée en première S, qui ne doit pas être considéré comme une classe menant seulement à la terminale C, et que le mauvais rendement des premières années de l'enseignement supérieur est dû, en partie au moins, au fait que les élèves sont trop « maternés » dans les lycées. Il faut absolument les responsabiliser. Nous avons répondu que nous ne pensions pas que l'on pourrait arriver à ce résultat en diminuant les heures de présence au lycée, mais plutôt en développant des séances comme celles de travaux pratiques au cours desquelles les élèves ont une certaine autonomie. Nous pensons aussi que la seconde indifférenciée porte une part de responsabilité dans le déficit de scientifiques. Notre proposition d'une nouvelle fi-lière scientifique dans les lycées d'enseignement général, axée sur une approche plus concrète et commençant dès la classe de première, l'a intéressé. Il nous a demandé de préciser nos propositions, ainsi que celles sur une commission de réflexion et d'actualisation des programmes, car nous pensons qu'il faut continuer le travail entrepris par la COPRESP. Nous avons d'ailleurs l'intention de publier le texte que cette commission avait élaboré mais qui n'a jamais été publié. Vous avez pu lire les textes que nous avons envoyés à M. Lucius dans le B.U.P. nº 691, p. 295. Nos deux demandes de nouvelle rencontre, promise pour le mois de mars, sont actuellement restées sans réponse.

Les commissions permanentes de réflexion, dites commissions verticales, sont supprimées, car l'élaboration des programmes est maintenant de la responsabilité de l'Inspection Générale. A notre demande (B.U.P. n° 691, p. 297) nous devons être reçus par elle le mercredi 1er avril.

L'absence de concours de recrutement, depuis plus de trois ans, de personnel technique de laboratoire rendant la situation dramatique dans certains établissements, nous sommes intervenus auprès de la D.O.P.A.O.S., Direction du Ministère qui gère ce personnel. Cette Direction ayant l'habitude déjà bien établie de ne jamais nous répondre, sauf aux lettres de vœux, nous avons pensé qu'une lettre signée des Présidents de l'A.P.B.G., de l'Union des Professeurs de Spéciales, de l'Union des professeurs d'Agro et de l'U.d.P. aurait plus de poids (B.U.P. n° 688, p. 1517). Nous l'avons adressée le 3 octobre, avec copie au Cabinet du Ministre. Celui-ci a été le plus rapide car il nous a répondu le 9 décembre : 30 postes de techniciens seront offerts à la rentrée prochaine et pour les A.L. et A.T.L. les propositions académiques de recrutement sont recensées. Le 16 décembre, M. Jacky Simon, Directeur de la D.O.P.A.O.S., remplacé depuis, ajoutait un « repyramidage » du corps des techniciens par création de techniciens de classe exceptionnelle. Mais pas de proposition de rencontre.

Nous avons eu aussi de nombreux contacts avec les syndicats, les associations de parents et les autres associations de professeurs, en particulier dans le cadre de la conférence des présidents. Nous avons également activement participé aux travaux des diverses commissions, tant qu'elles ont existé. La commission d'évaluation de première et terminale continue ses travaux.

Les contacts que nous avions pu établir avec le Ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur du temps de M. Curien n'ont pas pu être maintenus, et pour cause... Je fais toujours partie de la commission « Programme Mobilisateur Culture Scientifique et Technique », mais toutes les réunions ont été reportées.

Nos commissions Informatique et Electronique continuent à se réunir régulièrement et nous avons participé à l'organisation d'une école d'été de chimie fine et du stage international de techniques spatiales avec le C.N.E.S.

Nous venons de lancer une réflexion de fond sur notre enseignement, indépendamment de toutes structures, avec la Société Française de Physique.

Enfin nous commençons à réfléchir sur la possibilité de prendre en compte, au baccalauréat, l'aspect expérimental de notre enseignement.

Le 28 mars 1987.

A. Touren.